Assemblée Générale de l'UNSS
du 1er juillet 2025

Déclaration liminaire du SNEP-FSU, Julien GIRAUD

L'intervention télévisuelle du Président de la République le 13 mai a profondément heurté la profession qui l'a reçu comme un véritable mépris envers leur engagement en EPS et dans le sport scolaire. Il a en effet affirmé que seule son action depuis 2017 a permis l'existence d'une activité sportive à l'école. Sait-il seulement qu'il existe une discipline, obligatoire de la maternelle à la fin du lycée, qui a comme objet l'enseignement de l'éducation physique et sportive et que celle-ci manque de moyens ? Ignore-t-il qu'il existe 35 000 enseignant·es d'EPS qui font vivre cette discipline dans le 2nd degré et qui font vivre le sport scolaire ? Au-delà de ce qui pourrait paraitre anecdotique, transpire toute la considération que nos gouvernants ont pour ce qu'est le sport et a fortiori pour ce qu'il est au sein du système éducatif. La référence aux 2h supplémentaires de sport au collège dénote la déconnexion avec la réalité de terrain. Que représente ce dispositif mis en place pour peu d'élèves et dans quelques établissements seulement, face aux 5.636 millions d'élèves dans le second degré suivant les cours d'EPS et les 1.2 million de licencié·es à l'UNSS ? Ce mépris s'illustre une nouvelle fois par l'absence de la présidente de l'UNSS à cette assemblée générale. Elisabeth Borne, Ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche s'est déplacée à Paris dans le cadre de la Journée Olympique, sans doute parce qu'il y avait bien plus de photographes qu'aujourd'hui. Mais elle ne daigne même pas rencontrer les acteurs du sport à l'école et ne consent toujours pas à recevoir le SNEP-FSU premier syndicat représentatif des enseignant·es d'EPS.

Pour alimenter la communication présidentielle et ministérielle sur « l'héritage des JOP 2024 », le Président de la République et la Ministre des Sports annoncent en grande pompe la journée du sport le 14 septembre prochain, la présentant comme une première ! Il aurait été bienvenu de rappeler que la journée nationale du sport scolaire existe depuis 2010 et rassemble chaque année des milliers de jeunes autour de la pratique sportive…

Ces messages et annonces ne sont que des opérations de communication qui visent à masquer la réalité du sport en France avec des budgets du Ministère du Sport et de l'UNSS affligeants. Un nombre important de sportifs·ves remettent en cause les moyens mis à leur disposition pour s'entrainer, représenter la France et concilier vie professionnelle et vie sportive.

Dans la même veine, les tests de condition physique pour les élèves de 6ème à la rentrée prochaine ramènent l'enseignement de l'EPS à une dimension utilitariste et le réduit à des objectifs de santé, bien loin des attendus d'une appropriation culturelle de la pratique sportive. S'ils sont mis en place, et nous insistons sur le fait qu'ils devront l'être uniquement sur la base du volontariat et sans pression des autorités académiques, corps d'inspection et chef·fes d'établissement, ils ne viendront que confirmer les inégalités existantes et déjà révélées par de nombreux rapports. Ce ne sont pas les 2h de sport pour quelques élèves qui lutteront contre ce constat. Non ! Pour le SNEP-FSU il y a bien mieux à faire. Il faut inscrire 4 heures d'EPS hebdomadaires et obligatoires pour tous·tes les élèves sur toute la scolarité pour lutter contre les inégalités d'accès à la culture sportive et contre les problèmes liés à la sédentarité de la jeunesse.

Plusieurs éléments sur le sport scolaire nous alertent sur l'avenir de l'UNSS. Tout d'abord le nombre de rencontres pour les élèves est en baisse drastique, corrélé à une baisse de la participation du nombre des élèves et à une augmentation de la participation financières des AS… que nous pouvons résumer en « Moins de rencontres, pour moins d'élèves, pour plus cher ! ». Ces signaux nous semblent inquiétants.

Dans le budget 2025-2026, nous avons vu les efforts de réduction des frais de structure. Pour autant, ce sont bien les AS qui vont équilibrer le budget en augmentant leur participation financière. Le SNEP-FSU regrette vivement l'absence d'une subvention exceptionnelle du MEN et de la baisse de celle de l'ANS.

L'état et l'accès aux installations sportives pose aussi beaucoup de questions. Le SNEP-FSU a lancé une grande consultation cette année auprès de la profession. Les résultats du « Gymnase score » sont éloquents à la fois pour la qualité de l'EPS mais aussi pour le sport scolaire : 4 % des AS n'ont pas du tout d'installations sportives et 45 % y ont un accès limité. Il est donc urgent de lancer un grand plan de rénovation et de construction d'installations sportives dans ou à proximité des établissements scolaires pour permettre à tous·tes les élèves d'avoir une pratique, physique, sportive et artistique de qualité en EPS et à l'AS.

La captation des mercredis après-midi ne cesse de prendre plus d'ampleur chaque année dans les lycées. Elle concerne même parfois certains collèges. Certain·es chef·fes d'établissement, y compris de lycées à fort effectif, nous disent que la libération des élèves pour l'AS et les compétitions UNSS est possible et qu'ils le mettent en œuvre. Pourquoi ce qui est rendu possible à certains endroits ne peut pas l'être partout ? Capter le mercredi après-midi, cité dans de nombreuses circulaires et notes de service comme « temps dévolu » au sport scolaire, n'est donc pas une fatalité dont il faudrait s'accommoder. Il s'agit là d'une décision politique de placer l'EPS et le sport scolaire en second rang. Le SNEP-FSU appelle l'UNSS à travailler urgemment cette question avec la commission nationale des chefs d'établissement pour que le temps du sport scolaire soit pris en compte et reconnu dans les indicateurs de la qualité de vie de l'établissement.

Monsieur le Directeur, vous nous avez fait part d'une partie de votre projet au travers de la mise en place de nouvelles commissions et de la tenue d'un séminaire des cadres UNSS en octobre novembre prochains. Quid des 2 postes de DNA supprimés au cours des dernières saisons ? Quid de la gestion des ressources humaines ? Quid d'un séminaire qui arrive deux mois après le début de la saison en pleine période des cross ? Et enfin quid de ces commissions qui portent un nouveau nom mais qui existaient déjà, au moins partiellement, au travers de différents GT, COPIL ou commissions et dont les responsables qui semblent désigné·es sont les mêmes ? Par exemple le contrat licences, le transport, le règlement fédéral ou le PNDSS. Sans une présentation claire des objectifs et des orientations politiques développées nous ne sommes, pour l'heure, nullement rassurés, pas plus que nos collègues cadres et animateurs et animatrices d'AS.

En effet, nous ne pouvons pas faire abstraction de la période récente et de la crise que nous traversons toujours. Votre nomination doit permettre de ramener un peu de sérénité et de la confiance à la fois dans les services, dans les instances et jusque dans les AS.

Le SNEP-FSU a pesé de tout son poids pour qu'un changement rapide puisse intervenir. Mais nous restons convaincus que la seule éviction de l'ancien directeur ne peut changer l'orientation politique urgente de l'UNSS.

Réponses du ministère de l'EN

Sur les propos d'E. Macron : aucune provocation de sa part. Il ne parlait pas d'EPS mais uniquement des dispositifs 30mn d'APQ et 2h de sport au collège.

Sur l'absence de la ministre de l'EN : il y a eu une valse des ministres ces dernières années. D'autres obligations la retiennent mais elle porte une grande attention au sport scolaire et à ce que les instances se tiennent.

Sur les tests de condition physique en 6ème : une généralisation mais pas d'obligation et pas plus d'obligation sur leur utilisation à des objectifs de santé. Une circulaire devrait paraître au cours de l'été.

Sur la libération des mercredi après-midi : le ministère souhaite que nous leur envoyions des exemples de « bonnes pratiques » *(ndlr : une fois encore c'est à nous de faire ce travail !)*

Sur les IMP.A pour la coordination de district : Les moyens des académies sont contraints, il n'est pas possible de sanctuariser les IMP de coordos de district. La décision revient aux Recteurs *(ndlr : grâce aux actions menées par le SNEP-FSU certaines des académies qui avaient subi une baisse de moyens l'an dernier ont retrouvé le volume initial (Normandie, Montpellier), d'autres maintiennent le volume 24-25 sans en perdre à nouveau)*

Réponse du ministère des sports

Sur les 2h de sport au collège : ce dispositif n'entre pas en concurrence avec les AS. Le budget est fléché et ne peut pas être redirigé vers une 4ème heure d'EPS ou pour les AS. Pour développer la pratique il faut rendre plus accessibles les équipements sportifs, notamment ceux qui sont dans les établissements scolaires *(ndlr : l'habituelle ritournelle est là !)*

Réponses du DN UNSS

Sur les mercredi après-midi : le modèle unique AS/UNSS des lycées et collèges est à interroger. Peut-être faut-il réfléchir à une offre différente *(ndlr : le sport scolaire au lycée est en danger ! la vigilance est de mise)*

Les pôles présentés en introduction : ils seront déclinés en commissions permanentes où les administrateurs seront associés aux travaux *(ndlr : la fréquence des réunions et les dates seront déterminantes pour que le SNEP-FSU et les élu·es des AS soient vraiment écoutés)*

Changer de paradigme pour l'UNSS : un projet « éducation par le sport » *(ndlr : une formule pas vraiment nouvelle …)*

Pour compléter cet article retrouvez les éléments à retenir du CA et l'intégralité des ajustements du règlement fédéral pour la rentrée 2025 sur notre site